

RD 610

PROJET DE DOUBLEMENT DE LA ROCADE DE TROYES

Communes de Rosières-Près-Troyes
et de St André-Les-Vergers

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE
D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
Article R. 122-3 du code de l'environnement

Annexe 5 – Recherche Cartographique

Dressé par le Chef du Service
Modernisation et entretien
de la Route (S.M.E.R)

à TROYES, le :

P.H
LEGENTIL

Présenté par le Directeur des
Routes (D.R)

à TROYES, le :

S.
BARRAUX

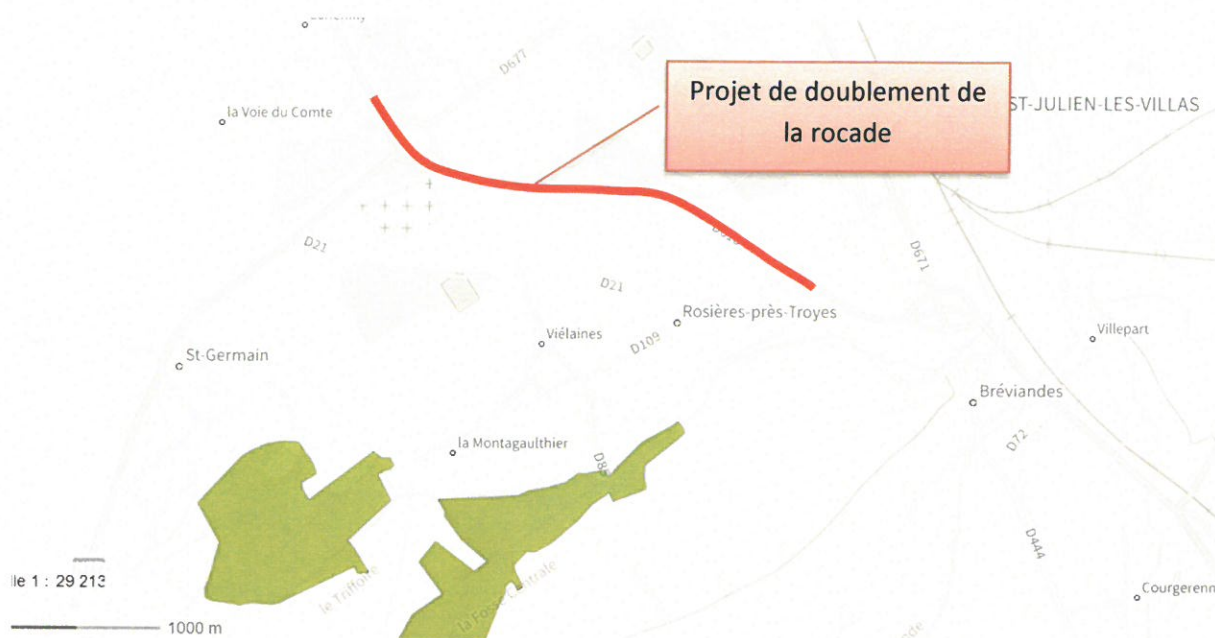
BUREAU D'ÉTUDES
TECHNIQUES

Echelle :

Tech.	Dessinateur	Date	Modifications
MICKALKOW C.	GENET.M	MARS 2025	

S:\SMER\Etudesdeprojet\

ZNIEFF de type I



Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région : CHAMPAGNE-ARDENNE

MARAIS DES PATURES DE SERVET ENTRE VIELAINES ET CHEVILLELE



Direction Régionale de l'Environnement
CHAMPAGNE-ARDENNE

N° rég. : 00000333

N° SPN : 210009500

Type de zone : 1

Année de description : 1988

Superficie : 143,00 (ha)

Type de procédure : Correction complémentaire

Année de mise à jour : 2003

Altitude : 114 - 118 (m)

DIFFUSION PUBLIQUE - ZNIEFF évaluée par le SPN-MNHN le 16/06/2005

Rédacteurs : MORGAN, G.R.E.F.F.E.

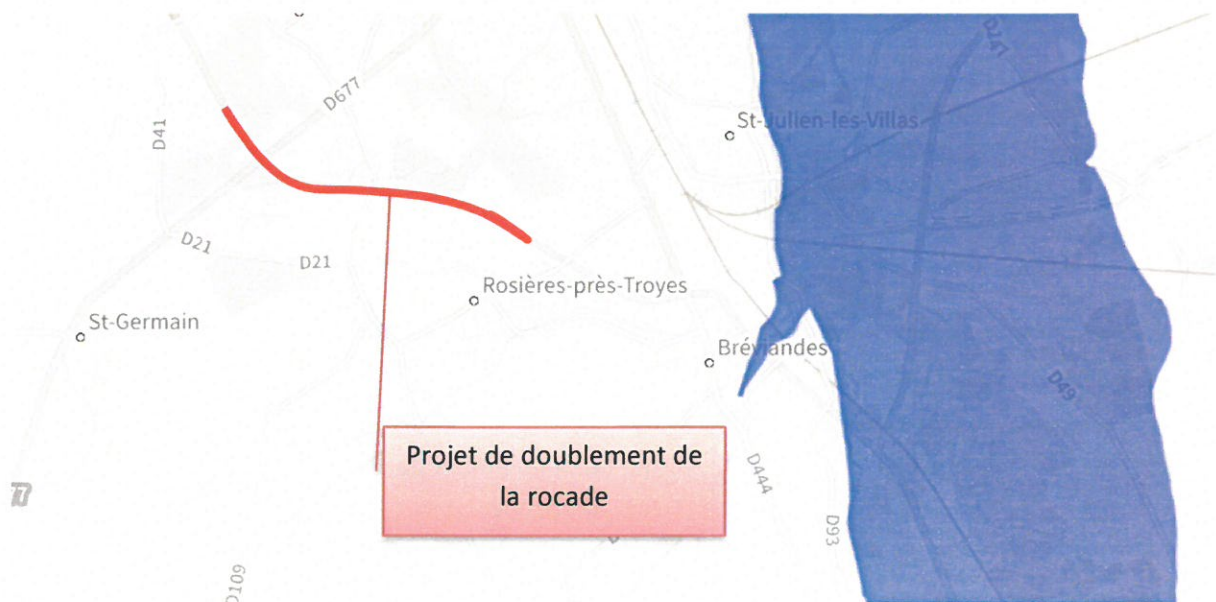
Liste de communes :

- 10325 ROSIERES-PRES-TROYES
- 10340 SAINT-GERMAIN
- 10344 SAINT-LEGER-PRES-TROYES
- 10360 SAINT-POUANGE

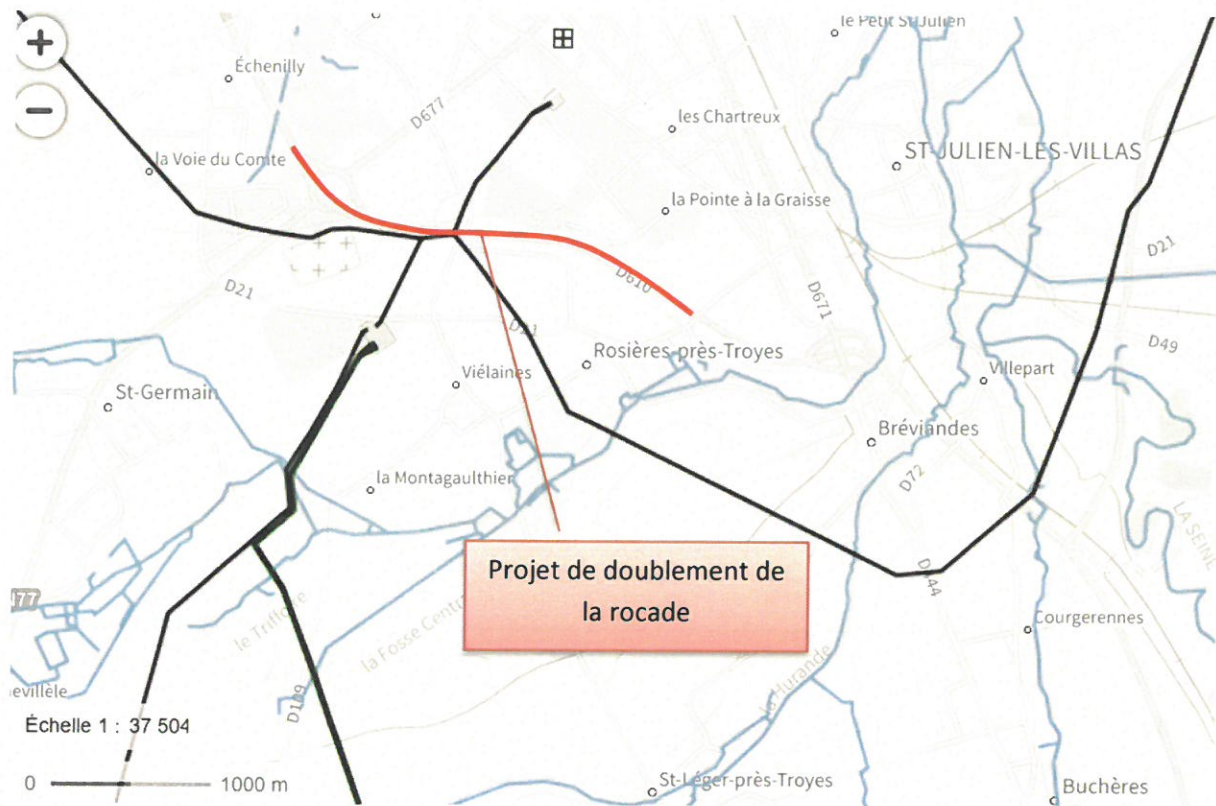
Site NATURA 2000



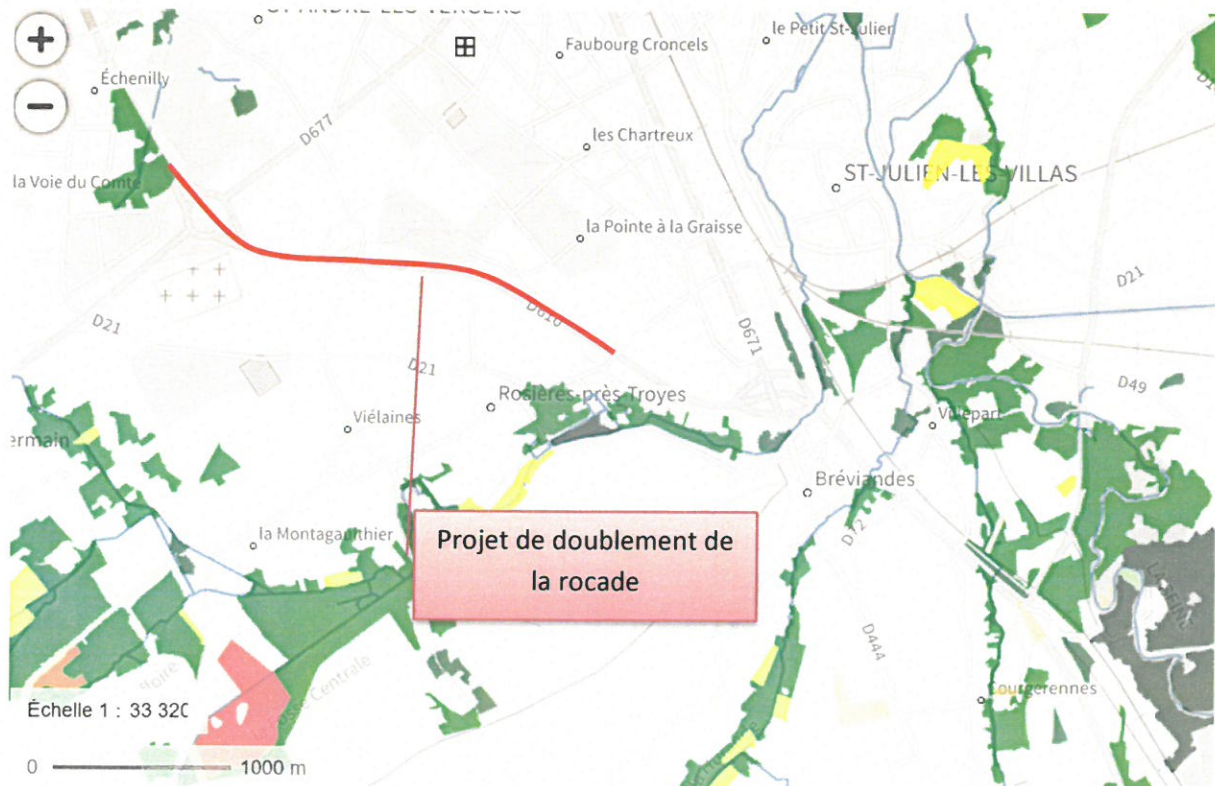
Crues du bassin de la Seine

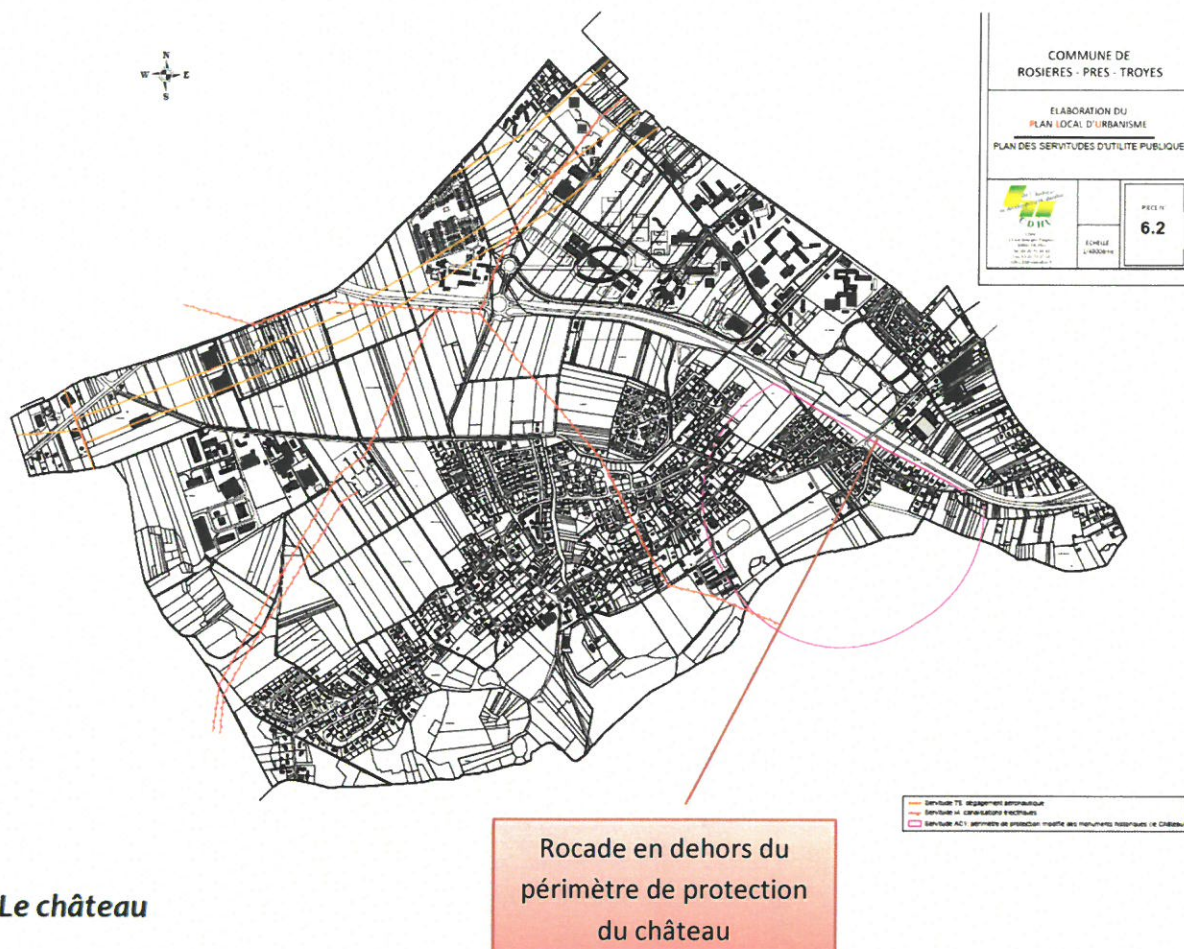


Lignes électriques



Carte forestière





Le château

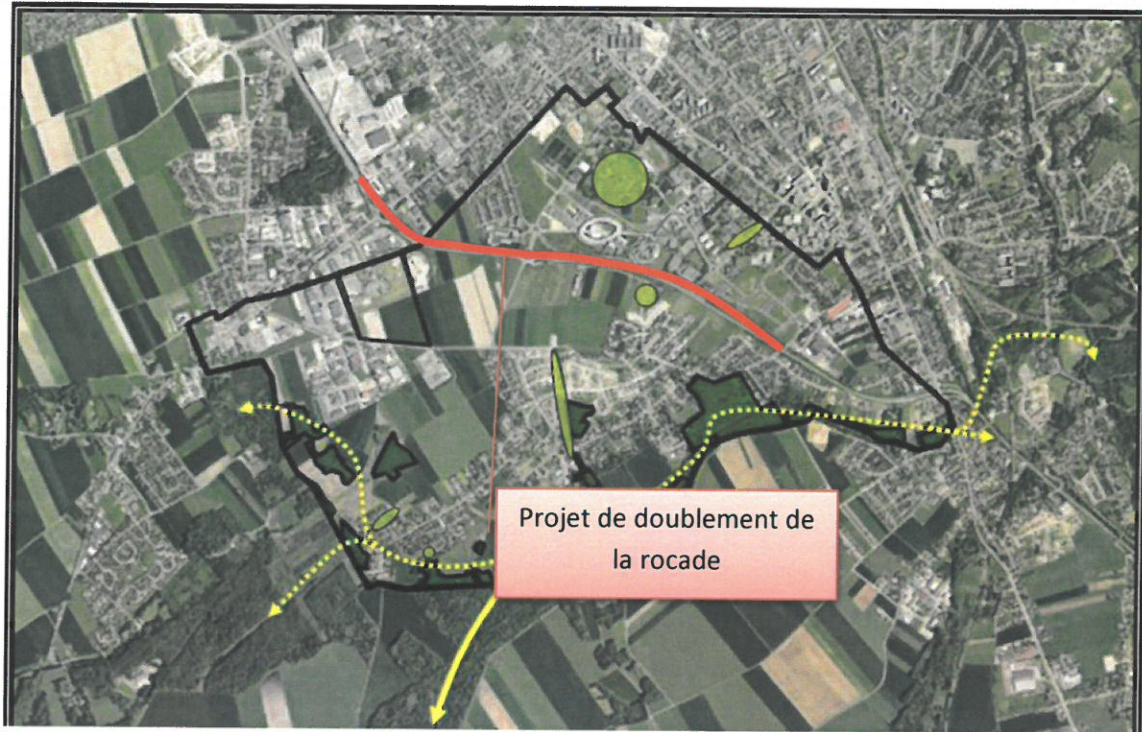
Un château est situé dans la partie Est du finage, Avenue Ingres. Le Château de Rosières remonte au XIII^{ème} siècle. Les bâtiments actuels datent du XVI^{ème} siècle ou sont même plus récents. Dès le milieu du XVI^{ème} siècle, il y avait une chapelle où l'on disait la messe. Il est entouré de douves et comprend un vaste parc boisé.

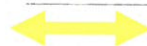
Le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 16 juin 1926. A ce titre, il bénéficie d'un périmètre de protection de 500 mètres.



Le château
(Source : AUDART)

TRAME VERTE



-  Corridors écologiques discontinus mais fonctionnels préservés par un zonage adapté et protecteur.
-  Corridor écologique continu préservé par un zonage adapté garant de sa pérennité.
-  Espaces Boisés classés (L.130-1 CU)
-  Eléments identifiés au titre de l'article L.123-1-5-III-2°